
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 14 (1986)

DOI: 10.11588/fr.1986.0.52588

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

A PROPOS DE LA CHRONIQUE DE MOUZON: SALUT ET LIBÉRATION DANS LA PENSÉE RELIGIEUSE VERS L'AN MIL*

La chronique de l'abbaye de Mouzon, en fait le *Liber foundationis monasterii mosomensis*, a été rédigée dans les années qui précèdent la mort de son auteur en 1033. Elle présente une structure composite faite de trois parties: d'abord un panégyrique de saint Arnoul prononcé lors de la fête de la translation de ce saint local à Mouzon le 24 juillet, puis, intimement mêlés à la fin de ce panégyrique et lui donnant une suite, des *Gesta Adalberonis archiepiscopi remensis*, enfin un catalogue des abbés de Mouzon de 971 à 1033¹.

Ce texte a été utilisé d'un point de vue purement événementiel par des historiens tels que F. Lot², mais son intérêt ne réside pas essentiellement dans les événements qu'il rapporte. Il ne révèle sa véritable signification que s'il est soumis à un autre type de lecture, analogue à celui qui est réservé à la Bible. L'histoire sainte, dit saint Augustin, n'a pas pris fin avec la venue du Christ³. Elle se poursuit jusqu'à la fin des temps et la Parousie. Par conséquent on peut découvrir dans les événements, à condition de savoir les interpréter, non seulement un sens historique ou littéral, mais aussi un sens allégorique, un sens tropologique et un sens anagogique, soit les quatre sens de l'Écriture si profondément étudiés jadis par H. de Lubac⁴.

Soumis à ce type d'exégèse, la chronique (pour continuer à l'appeler par le nom que lui a donné son premier éditeur L. d'Achery⁵), ou du moins sa première partie, le panégyrique, apparaît comme une parabole du salut. Les fidèles, en l'écoutant, découvrent dans la vie, la mort et l'élévation sur les autels de saint Arnoul une image de leur destin temporel et éternel tandis que la fondation d'un monastère bénédictin à Mouzon par l'archevêque Adalbéron préfigure déjà le paradis sur la terre.

L'analyse que nous allons faire portera sur deux chapitres du panégyrique, un épisode guerrier raconté à la manière de Salluste, à savoir le récit du siège et de la destruction du château de Warcq⁶ sur la Meuse par l'archevêque Adalbéron en 971.

L'auteur, un moine anonyme, ne s'interroge pas plus que ses contemporains (sauf exception notable, nous le verrons tout à l'heure), parce qu'ils vivent dans une société

* Ce texte était présenté le 10 avril 1986 au public, dans le cadre d'un «Jeudi» de l'Institut Historique Allemand, à Paris.

1 Sur la chronique de Mouzon, voir le commentaire accompagnant l'édition et la traduction de ce document par M. BUR, *Chronique de Mouzon ou livre de la fondation du monastère Sainte-Marie O.S.B. de Mouzon au diocèse de Reims*, Paris, C.N.R.S. (à paraître).

2 F. LOT, *Les derniers Carolingiens*, Paris 1891.

3 J. DANÉLOU, *Essai sur le mystère de l'histoire*, Paris 1953, p. 17-20.

4 H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale, les quatre sens de l'Écriture*, Paris 1959.

5 L. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. 7, Paris 1666, p. 623-664.

6 Warcq, Ardennes, Charleville-Mézières, Mézières.

militarisée à l'extrême et qu'ils en subissent une sorte de fascination, sur la légitimité de la guerre. Fruit du péché, la guerre est inscrite au cœur d'une humanité déchue, mais pour être juste, elle doit répondre à certaines conditions de fond et de forme définies en particulier par Isidore de Séville. Elle doit avoir été précédée de nombreuses négociations et apparaître comme un ultime recours. Elle doit aussi viser à redresser un tort ou à repousser un envahisseur⁷. La référence à Isidore s'impose plus que celle à saint Augustin car l'Anonyme de Mouzon fait l'impasse sur l'une des conditions supplémentaires posées par le docteur d'Hippone: que la guerre soit conduite par le prince.

A Warcq, pas de prince, pas de roi, mais un évêque chef de guerre. Le problème soulevé est donc celui de la participation d'un clerc à une action armée considérée comme juste, qu'il le fasse, comme ce sera le cas dans l'empire, au titre du *servitium regis*, ou au contraire qu'il en prenne, comme à Warcq, l'initiative à titre particulier.

On voit tout de suite l'écho que pouvait éveiller un tel problème dans la conscience des contemporains. L'argumentation abondante, pour ou contre cette participation, se développe toujours à propos d'épisodes semblables: la construction, le siège et la destruction de châteaux: c'est le signe d'une époque. Elle se fonde toujours sur le même arsenal de références scripturaires néo- ou vétéro-testamentaires, utilisées parfois simultanément dans les mêmes textes, au risque d'incohérence de la pensée. Les premiers indices discrets apparaissent dans les milieux choqués par le comportement d'un Brunon de Cologne, prélat décédé à Reims en 965. Ils se multiplient à l'approche de la crise grégorienne vers le milieu du XI^e siècle.

C'est dans ces cent années de polémique feutrée d'abord, puis ouverte et violente, que se situe l'apport original de la Chronique de Mouzon.

I – Analyse des chapitres 7 et 8 du livre I de la Chronique de Mouzon

Le chapitre 7 du panégyrique de saint Arnoul marque le début des *Gesta Adalberonis*⁸. Dans ce chapitre et dans les suivants (8, 9, 10), Dieu poursuit son dessein d'exaltation de son serviteur et martyr Arnoul et, à travers lui, de sanctification du peuple chrétien au milieu d'événements dont le sens échappe d'abord complètement aux protagonistes engagés dans l'action selon une logique et des intentions, certes droites en ce qui concerne l'archevêque, mais purement humaines. Ce n'est qu'à la suite d'un prodige que les deux plans, humain et divin, se rejoignent et qu'Adalbéron comprend qu'il n'est pas venu à Warcq simplement pour détruire un château et libérer les habitants du voisinage d'une oppression temporelle, mais bien plutôt pour délivrer le corps de saint Arnoul retenu prisonnier dans le château et ainsi participer avec tout le peuple à sa victoire sur la mort et le péché.

Que dit le texte?

Adalbéron, nouvellement promu archevêque de Reims, se révèle un pasteur ardent aux affaires de l'église. Animé d'une foi invincible et d'une espérance

⁷ R. REGOUT, *La doctrine de la guerre juste de saint Augustin à nos jours*, Paris 1934.

⁸ Ed. W. WATTENBACH, *MGH, SS XIV*, p. 604-608.

constamment tournée vers les fins dernières, il veille à ce que son troupeau ne soit pas écrasé par les puissances de ce monde. Son arme ordinaire est la parole.

A peine a-t-il été ordonné que cet homme de paix voit se dresser contre lui les grands du royaume, personnification des forces du Mal, de l'Ennemi qui, la nuit, sème de l'ivraie dans le champ du Père de famille.

S'il est possible aux grands de se déchaîner, d'opprimer les faibles, de piller les églises, d'asservir leurs dépendants, de réduire le peuple chrétien en esclavage, «c'est parce qu'en ces jours il n'y avait ni prince ni prophète ni chef en Israël et que chacun faisait ce qu'il voulait»: citation inexacte, faite de mémoire, car dans le Livre des Juges (21, 25) il est écrit: «En ces jours, il n'y avait pas de roi en Israël». L'erreur est-elle intentionnelle? Il se peut. L'Anonyme n'ignore pas l'existence du roi Lothaire, mais il préfère se référer à une période de l'histoire d'Israël antérieure à l'instauration de la royauté. De la sorte, il lui est plus facile de suggérer qu'Adalbéron est un Juge du nouveau peuple élu.

Assailli de tout côté, le prélat commence par user du discours, de l'avertissement puis de la menace. Enfin, à cause de l'insolence d'un certain comte Otton, authentique membre de la dynastie saxonne, «il se dresse comme un mur pour la maison d'Israël» (Ez. 13,5) et prend les armes. En fait il réunit ses parents et amis, en particulier son frère, le comte Godefroid, et les troupes que ceux-ci peuvent lui amener. Il y adjoint, à titre d'auxiliaires, les contingents de la milice ecclésiastique rémoise et part assiéger le château qu'Otton vient de construire sur les bords de la Meuse à Warcq. Il assume la responsabilité de l'opération, dirige le siège, commande et exige que l'affaire soit menée à bonne fin.

I, 8: L'armée piétine devant le château quand un jour une génisse, traversant la rivière, indique un gué par où attaquer. Adalbéron voit dans cet animal un signe de la Providence: la génisse n'est-elle point l'équivalent du bœuf à la nuque raide et au front obtus, image du peuple hébreu qui ne comprenait pas où Dieu voulait le mener? N'a-t-elle pas traversé la Meuse comme le peuple hébreu passa jadis la mer Rouge pour échapper à l'esclavage des Egyptiens? Otton de toute évidence est condamné à subir le même sort que Pharaon. L'analogie, poussée à son terme, annonce la délivrance de l'église de Reims et la libération des opprimés.

On peut se demander pourquoi l'auteur a préféré évoquer le souvenir de l'Exode, plutôt que tel épisode de l'histoire de Josué passant à sec le Jourdain avec l'arche d'alliance et s'emparant peu après de Jéricho. Le parallélisme eut été plus satisfaisant. Est-ce parce que l'arche (à savoir ici le coffre contenant les reliques de saint Arnoul) était encore entre les mains d'un adversaire simoniaque ou parce que le récit de la sortie d'Egypte s'impose davantage à l'esprit quand il s'agit de magnifier un libérateur? L'ombre de Moïse est plus grande que celle de Josué.

Sans plus tarder, Adalbéron lance son frère Godefroid à l'assaut de Warcq (ultime concession faite à l'interdit de verser le sang). La place est enlevée, mais le feu s'arrête devant une chapelle en bois. Stupéfait l'évêque interroge les gens du pays qui lui révèlent et le nom de saint Arnoul et la présence de ses reliques dans le bâtiment. Adalbéron comprend alors qu'il n'est pas venu à Warcq uniquement pour punir Otton mais aussi pour honorer les mérites du saint. Il fait sortir les reliques et aussitôt la chapelle est réduite en cendres.

Il n'est pas utile pour notre propos de poursuivre l'analyse du panégyrique. Qu'il

suffise de savoir que le transport du corps d'Arnoul à Mouzon fournit à l'évêque l'occasion de manifester ses dons de prophète et d'autre part que ce transport s'apparente à celui de l'arche d'alliance arrachée aux Philistins et miraculeusement conduite à Bethsamès, ce qui ramène l'attention au premier Livre de Samuel (I, 4-6) et sur un épisode antérieur à l'institution de la royauté.

Il convient à présent de revenir sur cette fresque guerrière et d'en marquer l'originalité par rapport aux grandes tendances de la pensée théologico-politique de l'époque.

II – Signification

Tout d'abord le comportement d'Adalbéron contredit l'esprit de la législation canonique tel qu'il ressort des propos d'un Fulbert de Chartres⁹ (†1029). Il en contredit aussi la lettre puisque Burchard de Worms (†1015), après avoir rappelé que les clercs ne devaient pas porter les armes, leur conseille de s'en remettre à Dieu pour leur défense. Rathier de Vérone en 962, à Otton I qui lui enjoint d'assiéger le château de Garde, répond qu'il ne lui est pas plus permis de *pugnare* que de *stuprare*. Au siècle précédent, Hincmar n'hésite pas à condamner l'évêque de Metz Wala qui en dépit de son ministère, s'est battu contre les Normands et a été tué (†882)¹⁰.

Cette législation se concilie avec la doctrine exposée par Charlemagne dans sa lettre de 796 au pape Léon III¹¹. C'est au roi, nouveau Melchisédech ou, plus modestement, nouveau David, qu'il appartient de combattre les ennemis de l'église et au pape de lever les bras au ciel comme Moïse et de prier pour la victoire. La fonction du *bellator* est donc bien séparée de celle de l'*orator*, mais dans le ›Staatskirchentum‹ carolingien, où évêques et abbés se trouvaient déjà fortement impliqués dans le maintien de la paix intérieure, il leur était également demandé de procurer à l'ost des hommes et du matériel et d'y figurer en personne.

Avec les invasions normandes et la défaillance de plus en plus nette du pouvoir royal, la militarisation des clercs s'accélère, qu'il s'agisse pour eux de défendre leur cité (Paris en 885, Chartres et Auxerre en 911) ou de prendre part à des batailles rangées (Chalmont en 924). Si en 911 l'évêque de Chartres Jousseaume, revêtu de ses habits pontificaux et tenant en main une croix et le voile de la Vierge, se contente d'accompagner sa troupe qui se précipite sur les païens et les écrase, il semble que la même année son confrère Géran d'Auxerre ait adopté un comportement plus martial, de même qu'en 924 l'évêque Anségise de Troyes, qui fut blessé dans le combat¹². Les guerres civiles du X^e siècle accentuèrent encore cette tendance comme le montrent les exemples, bien connus par Flodoard, des archevêques de Reims Hervé, Hugues et Artaud.

9 Lettre 112, De episcopis ad bella procedentibus, MIGNE P. L. 141, 255-260.

10 Fr. PRINZ, Klerus und Krieg im früheren Mittelalter, Stuttgart 1971, p. 27 (Burchard, Rathier) et 126 (Hincmar).

11 MGH, Epistulae karolini aevi, t. 2, 1895, p. 137, n° 93.

12 M. CHAUME, Les origines du duché de Bourgogne, t. 1, Histoire politique, Dijon 1925, p. 355 et 399. Nous remercions M. le Directeur de l'Institut Allemand de Paris, K. F. Werner, d'avoir attiré notre attention sur le cas de Jousseaume.

a – Dans le monde ottonien

Réintégrés au fonctionnement de l'Etat, les évêques doivent, comme au temps de Charlemagne, servir le prince *domi militiaeque*. Si leurs pouvoirs temporels s'accroissent, leurs obligations, juridiquement mieux définies que par le passé, ne cessent de s'alourdir, si bien que certains, moins inspirés par l'hostilité politique que par le sens de la tradition, commencent, dès avant la mise au point définitive du «Reichskirchensystem», à manifester leurs réticences ou leur désaccord. C'est ainsi qu'en 953, Frédéric, archevêque de Mayence, refuse d'intervenir militairement dans le conflit qui oppose Conrad le Rouge révolté à Otton I. *Vir optimus et omni religione probatissimus*, homme de prière, d'aumône et de prédication, Frédéric ne mérite pas pour autant, aux dires de Witukind de Corvey, d'être rangé au nombre des *perversi*, soit des traîtres à la patrie¹³.

On comprend que par réaction le moine Ruotger de Saint-Pantaléon ait jugé bon de faire dans la *Vita Brunonis* (967), l'apologie de l'évêque d'Empire en qui se confondent les fonctions politiques, militaires et sacerdotales¹⁴.

Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lotharingie, jouit de la confiance entière de son frère Otton I^{er}. Il est investi d'un *regale sacerdotium*, c'est-à-dire qu'il est à la fois prêtre et roi. Comme l'a bien montré Fr. Prinz, il incarne jusqu'à l'extrême, l'idéologie de la participation du clerc aux tâches de la cité terrestre. La guerre est inscrite dans son sacerdoce. La *sacerdotalis religio* en lui fusionne avec la *regia fortitudo* car il est indifféremment *dux* et *pontifex*. La chose n'est pas nouvelle, déclare Ruotger. On en trouverait des exemples dans le passé¹⁵.

En fait un tel excès ne pouvait que heurter les consciences, même quand elles étaient acquises à une étroite coopération entre les pouvoirs. Witukind, comme pour excuser Brunon, évoque à son sujet l'exemple de «saint Samuel et autres prêtres et juges» mais si discrètement que cette allusion ne peut en aucune façon servir de justification à une théorie sans précédent dans le monde chrétien¹⁶. D'ailleurs l'exemple de Samuel était parfaitement inapproprié dans la mesure où il renvoyait à une époque antérieure à la royauté.

b – En France

Dans ce pays, l'autorité centrale s'est effondrée. En dépit de son titre, toujours prestigieux, et des potentialités qu'il représente, le roi n'est plus qu'un prince territorial parmi d'autres. Le régime qui s'est instauré est celui de la dispersion des pouvoirs et par conséquent, aux yeux des nostalgiques de l'unité, celui de l'impuis-

13 Witukind de Corvey, *Rerum gestarum saxoniarum libri III*, éd. H. E. LOHMANN et P. HIRSCH, MGH, SS. rer. germ., 1935 (II, 13 et III, 15).

14 Ruotger, *Vita Brunonis archiepiscopi coloniensis*, éd. I. OTT, MGH, SS. rer. germ., N.S. 10, 1958. Sur cette œuvre, voir Fr. LOTTER, *Die Vita Brunonis des Ruotger. Ihre historiographische und ideengeschichtliche Stellung*, Bonn 1958, et Id., *Das Bild Brunos I. von Köln in der Vita des Ruotger*, dans: *Jahrbuch des kölnischen Geschichtsvereins* 40 (1966) p. 20-40. Plus récemment P. CORBET, *Les saints ottoniens: sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an mil*, Sigmaringen 1986 (Beihefte der Francia, 15).

15 Fr. PRINZ, *Klerus und Krieg* (voir note 10) p. 186-195. Ruotger, *Vita Brunonis*, c. 20 et c. 23.

16 Witukind de Corvey, *Rerum gestarum I*, 31.

sance (*imbecillitas regis*) et du désordre. D'où chez les clercs la tentation d'assumer une fonction de suppléance et, au nom de Dieu, d'imposer à la société déchirée l'ordre et la paix. On réunit des plaids, on arrache aux *militēs*, qui ne sont que des *latrones*, des serments, on les lie par la crainte du parjure. L'opération menée à Verdun-sur-le-Doubs en 1016 est répétée à Compiègne par les évêques de Soissons et de Beauvais en 1024.

La formule, qui paraît rallier beaucoup de suffrages, est jugée par certains inadmissible et par d'autres insuffisante.

Inadmissible, Ascelin de Laon, neveu d'Adalbéron de Reims, le pense, parce que le roi est le seul arbitre légitime d'une société ou doivent coopérer *oratores, bellatores et laboratores*¹⁷. C'est également le sentiment de Gérard de Cambrai, autre neveu d'Adalbéron, qui, en écho à la lettre de Charlemagne à Léon III, estime «qu'au roi seul incombe la tâche d'apaiser les séditions, d'arrêter les guerres, d'étendre la paix, alors que les évêques ont pour mission de prier et de conseiller le roi afin que celui-ci, combattant virilement, obtienne à la patrie salut et victoire»¹⁸.

Insuffisante, et cette opinion conduira à la dérive du concile provincial de Bourges en 1038. A cette date l'archevêque Aymon innove en requérant le serment de paix non seulement des *armati* mais aussi de tous les hommes âgés de quinze ans et plus. En outre il leur fait obligation de porter la guerre contre les auteurs de troubles¹⁹.

Cette fois l'évêque ramasse le glaive que le roi a laissé choir, mais la mobilisation populaire, paroisse par paroisse, derrière la bannière des saints, court à un échec. Après avoir brûlé un château, les paysans, dérisoire instrument du Dieu d'Israël pour abattre les superbes, sont taillés en pièces et dispersés devant Déols. Juste punition du ciel, souligne G. Duby, car en prenant les armes, ils ont usurpé une fonction qui n'est pas la leur, et en conséquence ils ont, avec la bénédiction des prêtres, subverti l'ordre social²⁰.

c – Sur les bords de la Meuse

La solution mouzonnaise, tout en recoupant les précédentes, s'en distingue à plus d'un égard.

D'abord par sa nature ecclésiale, impliquant exclusivement l'archevêque et ses fidèles, le pasteur et son troupeau. Le roi est absent, inexistant; par conséquent Adalbéron ne travaille en aucune façon à restaurer son pouvoir ni à fonder une idéologie de la domination. La Chronique de Mouzon se situe aux antipodes de la *Vita Brunonis* et Adalbéron apparaît comme un anti-Brunon.

Il n'est pas question non plus pour ce prélat de se substituer aux puissances de ce monde dans la réglementation des conflits. Pas de plaid mêlant les représentants du royaume et de l'église, pas de législation contraignant les guerriers au serment, pas de sanction pour les parjures. L'affaire de Warcq s'apparente à une insurrection libératrice, au sursaut vital d'un homme qui prend seul sa décision et avec l'aide de Dieu en assure la réalisation. On est loin des mouvements de Paix.

17 Adalbéron de Laon, Poème au roi Robert, éd. Cl. CAROZZI, Paris 1979.

18 *Gesta episcoporum cameracensium*, MGH, SS VIII, p. 474 (III, 27).

19 *Miracula sancti Benedicti*, V, par André de Fleury, éd. E. DE CERTAIN, Paris 1858, t. 1, p. 192-198.

20 G. DUBY, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris 1978, p. 228-235.

Enfin, même si l'action de l'archevêque répond à une attente populaire, elle demeure autonome par rapport à cette attente. Réduit en servitude, le peuple n'intervient pas. Il reçoit sa libération d'en haut, comme une grâce ou un pardon. Il n'y a rien de commun entre Warcq et Déols.

En fait, dans la Chronique tout se passe comme si Dieu, prenant pitié d'Israël opprimé par les Philistins, suscitait un libérateur, un sauveur, pour une action limitée dans le temps, violente sans doute, mais juste. D'où les références discrètes à l'Exode, aux Juges, à Samuel. Ce dernier, encore qu'il ne soit pas nommé, préfigure le mieux, en tant que prêtre, prophète et juge, l'archevêque Adalbéron. Chez les deux, même distance à l'égard de la royauté considérée comme une concession à la faiblesse du peuple, même onction donnée successivement à deux rois, même usage de la force au besoin²¹.

Il est évidemment loisible de s'interroger sur les rapports de cet habillage idéologique avec les intérêts temporels de l'archevêque de Reims, mais cela est inopportun, car l'action libératrice a pour fin de redresser un tort et non de transformer la société. L'exemple de Déols montre bien les limites qu'une mentalité aristocratique impose à l'action; elles sont ici parfaitement respectées.

De même, que l'affaire de Warcq s'inscrive dans les rivalités des grands, désireux de se tailler des seigneuries sur la Meuse et à partir de châteaux nouvellement édifiés d'exploiter à leur profit les droits de justice et de ban, n'enlève rien au fait qu'Otton se révèle un oppresseur et mérite en conséquence d'être châtié.

En revanche, selon une lecture allégorique des événements, de même que les Juges préfigurent le Christ sauveur, de même une libération temporelle ne peut être qu'une invite à la conversion spirituelle, à une délivrance du péché, cause ultime des désordres et de l'oppression.

III – Comparaisons

L'usage fait par l'Anonyme de Mouzon du modèle vétéro-testamentaire du Juge d'Israël paraît original. Néanmoins, d'autres auteurs de la même époque ont pu également s'en inspirer, pour peu qu'ils aient été affrontés au même problème. Quels sont-ils? Où les trouver? Une enquête dans la production historiographique des diocèses de Sens, Auxerre, Langres, Laon, Reims, Verdun, Metz, Cambrai, Liège, Utrecht, permet de détecter et de localiser un courant de pensée tournant autour de l'idée de libération, timide certes, mais promis dans un autre cadre géographique à un bel avenir.

Nous présentons ici trois textes qui nous ont paru significatifs:

a) Un extrait des *Gesta cameracensium episcoporum* (dans leur rédaction antérieure à 1024) relatif à un épisode en tout point comparable au siège de Warcq, le siège de Vinchy par l'évêque Rothard en 979²².

21 A l'époque de la déposition de Louis le Pieux, on s'appuyait sur le Livre des Rois pour montrer que Samuel n'avait pas hésité à substituer à un mauvais roi, Saül, un bon roi, David. L. HALPHEN, Charlemagne et l'empire carolingien, Paris 1947, p. 291. Sur l'utilisation de la Bible à l'époque carolingienne, lire en dernier lieu P. RICHÉ, La Bible et la vie politique dans le haut Moyen Age, dans: Le Moyen Age et la Bible, éd. P. RICHÉ et G. LOBRICHON, Paris 1984, p. 385-389.

22 *Gesta episcoporum cameracensium*, MGH, SS VII, p. 443 (I, 103). Pour la datation des différents livres, E. VAN MINGROT, *Kritisch onderzoek omtrent de datering van de Gesta episcoporum camera-*

Rothard est un ami d'enfance et un condisciple d'Adalbéron à Gorze. Il s'attaque à un château construit par le même Otton de Vermandois dans le but d'asservir les paysans et de menacer la ville de Cambrai. Pour vaincre ce château, l'évêque s'adjoint les forces du même comte Godefroid, frère d'Adalbéron, et celles d'un autre comte, Arnoul de Valenciennes. Seule différence sensible, Rothard mobilise les habitants de la ville et de la campagne en une sorte de levée en masse dont l'archevêque de Reims, marchant sur Warcq, s'était bien gardé. Toujours est-il que Vinchy est pris, rasé et que Rothard rétablit la paix publique.

Aucune justification idéologique ne vient éclairer l'événement, aucune référence à la Bible. Le récit des *Gesta* est aussi sec que celui de Flodoard rapportant qu'en 920 l'archevêque de Reims Hervé, après avoir excommunié le comte Ellebaud, qui avait envahi les biens de son église et construit dessus le château de Mézières, s'empara au bout de quatre semaines de cette forteresse et délivra ainsi la *familia* épiscopale de l'oppression²³.

Toutefois, d'une affaire – celle de Mézières – à l'autre – celle de Vinchy –, le contexte est différent. Si l'action d'Hervé, *amator ecclesiarum Dei et fortissimus ovilis sibi commissi Dei virtute defensor*, demeure autonome et annonce de ce point de vue le comportement d'Adalbéron, en revanche Rothard agit nécessairement dans le cadre de l'empire ottonien. Depuis 948, l'évêque de Cambrai dispose dans sa ville des droits comtaux. Il ne peut ignorer le modèle laissé par Brunon de Cologne, *archipater, dux et episcopus* (comme le nomme les *Gesta*). De même les comtes, qui lui apportent l'aide, sont qualifiés d'*adjutores patriae*: autant d'indications qui nous éloignent de Mouzon²⁴.

Au reste l'outillage conceptuel de l'auteur est si réduit qu'il ne saurait retenir l'attention plus longtemps.

b) Avec Wazon, évêque de Liège de 1041 à 1048, dont le portrait a été tracé par Anselme dans les *Gesta leodiensium episcoporum*²⁵ avant Noël 1056, l'historien des idées politiques et religieuses retrouve une thématique proche de celle de la Chronique de Mouzon, avec plus de richesse peut-être dans les détails concrets, les notations psychologiques, les références à la Bible, à l'Antiquité classique, à la mythologie (Argus aux cent yeux, Caton l'Ancien...) mais ces références traduisent un certain flottement de la pensée, des contradictions aussi et témoignent d'un climat annonciateur de la crise grégorienne²⁶.

Globalement et quelque peu artificiellement dans sa conclusion, Anselme, comme par raccroc, distingue deux plans dans l'action du prélat: en tant qu'évêque, dit-il,

censium, dans: Revue belge de philologie et d'histoire 53 (1975) p. 281–382. Plus spécialement sur la localisation du château de Vinchy, M. ROUCHE, Vinchy, le plus ancien château à motte, dans: Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du doyen Michel de Bouard, Genève-Paris 1982, p. 365–370.

23 Flodoard, Annales, éd. Ph. LAUER, Paris 1905, p. 2, et ID., Historia remensis ecclesiae, MGH, SS XIII, p. 577 (IV, 16).

24 Leopold AUER, Der Kriegsdienst des Klerus unter den sächsischen Kaisern, dans: Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung 79 (1971) p. 323 et 347–351.

25 Anselmi gesta episcoporum leodiensium, MGH, SS VII, p. 221–223 (c. 54, 55, 56) et p. 225 (c. 60).

26 Ce point a été souligné par L. GENICOT (Revue d'histoire ecclésiastique 80, 1985, p. 484) qui fait de Wazon et d'Olbert de Gembloux des disciples plus ou moins directs de Rathier de Vérone, alias Rathier de Lobbes.

Wazon est l'égal du pape Grégoire le Grand; personne n'a plus que lui travaillé pour la sainte religion. En tant que responsable militaire, *agens militaria*, il est l'égal de Macchabée; aucun comte, marquis, duc, n'a lutté avec plus de force pour le salut de la patrie, la sauvegarde de l'empire, la fidélité au roi²⁷. Il a déjoué des conjurations, détruit des châteaux, désarmé Godefroid le Barbu. Anselme insiste sur ce côté séculier de la carrière épiscopale, sans aucune intention allégorique ou mystique: Wazon a simplement bien tenu sa place dans le ›Reichskirchensystem‹. Il a bien mérité de l'empire²⁸.

Pourtant l'impression qui se dégage du texte, par l'effet du déséquilibre entre les parties, est tout à fait différente. Le long récit de la guerre menée contre Godefroid le Barbu – contrastant avec la brièveté de la conclusion – suggère que l'empire n'existait plus, que la Lorraine était abandonnée à elle-même sans chef ni défenseur et que, face au danger, Wazon n'avait plus d'autre choix que d'assumer le rôle d'un Adalbéron.

On le voit, déjà vieux, entreprendre de libérer (le mot est employé plusieurs reprises) son peuple, les fidèles du Christ, la nacelle de l'église, la patrie de l'oppression, de l'asservissement et des exactions ordonnées par Godefroid. En la circonstance, Dieu affermit en lui les vertus d'un nouveau Josué, d'un Mathathias immolant le juif infidèle sur l'autel de Yahweh, car rien n'est plus agréable à Dieu, précise Anselme, que la lutte contre la tyrannie. *Vindex Dei*, Wazon se révèle un agent de la Providence, n'hésitant pas, à l'instar de Samuel, à égorger Agag l'Amalécite, à l'instar d'Elie, à mettre à mort les prophètes de Baal. Il mène le combat avec une petite troupe de fidèles. Après avoir mis en défense sa ville épiscopale, il prend l'offensive et en dépit de ses faibles moyens, il assiège la plus proche forteresse ennemie et la détruit.

Cette guerre libératrice, parfaitement justifiée dans un contexte vétéro-testamentaire (encore que Josué, Samuel, Elie, Mathathias renvoient à des situations variées) ne va pas – et c'est ce qui est nouveau par rapport à la Chronique de Mouzon – sans poser des problèmes à l'auteur. Comment un évêque peut-il en effet légitimement se changer en chef de guerre, diriger un siège, encourager les assaillants et finalement faire couler le sang? D'où dans le portrait quelques touches de caractère néo-testamentaire qui contrastent avec l'allure générale du récit, au point que l'on songe à des interpolations, tant elles y sont maladroitement insérées. S'agit-il de remords d'écrivain ou d'arrangements exigés par un commanditaire, il est difficile de se prononcer.

Wazon, *vindex Dei* peut-être! Mais aussi *bellator Christi*, et à ce titre, il avance cuirassé de justice, armé du glaive spirituel, tenant à la main la lance de la croix. Tel saint Martin, c'est uniquement muni de cette croix, sans bouclier ni casque, qu'il pénètre dans les rangs ennemis, prêt à mourir ›comme le bon pasteur qui donne sa

27 A l'époque carolingienne, les Macchabées sont présentés par Hincmar, Sedulius Scottus et d'autres comme les modèles du soldat chrétien mort pour la défense de la loi et de la patrie. On prétendait avoir leurs reliques à Milan et à Cologne. En 867, les Annales de Fulda déclarent que Robert le Fort, tué en combattant les Normands païens, était le Macchabée de son temps. P. RICHÉ, dans: *Le Moyen Age et la Bible*, p. 397. Au XI^e siècle André de Fleury, dans la *Vie de l'abbé Gauzlin* (rédigée vers 1042) rappelle que ce personnage, désireux d'égaliser ›ce Macchabée qui augmenta le territoire de ses pères au moyen du combat‹, réussit par la ruse à récupérer sur un laïc l'église de Germigny. *Vita Gauzlini abbatii floriacensis monasterii*, éd. R. H. BAUTIER, Paris 1969, p. 38.

28 Des indications dans J. L. KUPPER, *Liège et l'église impériale, XI^e–XII^e siècles*, Paris 1981, p. 458.

vie pour ses brebis», car il recherche le martyr, aspirant comme saint Paul à rejoindre le Christ dans la mort. S'il avait vécu au temps de Néron ou de Dèce, il aurait offert spontanément sa gorge à l'épée des bourreaux!

Ces propos reflètent une certaine confusion des idées chez Anselme, par ailleurs excellent peintre d'histoire, mais surtout les contradictions d'une époque tiraillée entre des exigences opposées. Wazon n'est plus un Brunon de Cologne s'identifiant à cet universel concret qu'était l'empire sacralisé de Ruotger, mais il n'est pas non plus tout à fait un Martin, un Jousseume de Chartres ni un Ulrich d'Augsbourg que sa *vita* représente vêtu de ses ornements liturgiques, droit sur son cheval au milieu des projectiles lancés par les Hongrois dans sa ville assiégée (955)²⁹. Entre ces extrêmes, il trouve son équilibre, comme Adalbéron, dans le modèle du Juge d'Israël, encore que l'évocation de Mathathias introduise, comme on le verra plus loin, une nuance polémique étrangère à la Chronique de Mouzon.

c) Le modèle wazonien n'était peut-être pas encore tracé qu'il se trouvait déjà contesté à Liège même par l'auteur de la *Vita Balderici leodiensis episcopi* (1008–1018)³⁰. Dans la conclusion de cette œuvre composée entre 1048 et 1056, resurgissent quelques formules attendues: Liège nouvelle Jérusalem, nouveau pays de Juda... mais le ton général comme les perspectives spirituelles orientent le commentaire dans une toute autre direction.

La *Vita* rapporte que l'évêque Baldéric pour assurer le salut et la protection des églises de son évêché, avait bâti sur ses alleux un château, à Hougarde, initiative qui lui valut la colère et les représailles du comte Lambert de Louvain. Pour mettre un terme aux exactions de ce personnage, Baldéric, après avoir multiplié les tentatives de négociation et usé du glaive, de la verge et de la lance de l'anathème, finit par se résoudre à la guerre, poussé dans cette voie par les vassaux de son église qui jugeaient nécessaire de saisir l'arc et le glaive temporels pour dompter l'adversaire et garantir la vie et le salut de tous. Le conflit aboutit à un désastre le 8 octobre 1012, véritable jugement de Dieu qui, rejetant les prières de circonstance, punit les Liégeois de leur foncière impiété. L'évêque, bouleversé, comprit alors qu'il avait gravement péché en déclenchant la guerre et en versant le sang. Il s'humilie devant Jésus: les coupables n'étaient pas ceux qui avaient donné leur vie en défendant la patrie mais le mauvais pasteur qui avait fourvoyé son troupeau.

Un pieux ascète, Jean, lui ouvre encore un peu plus les yeux: c'est un grand péché, lui dit-il, pour un *sacerdos Christi*, de commander une armée et de répandre le sang humain. Certes, il faut s'opposer à l'ennemi mais par la prière et non par l'épée et laisser à Dieu le soin de défendre son peuple, lui qui a donné la victoire au petit David sur Goliath et à la veuve Judith sur Holopherne. A présent il ne reste plus qu'à faire pénitence pour apaiser la colère du Ciel et, à l'instar du même David – qui, après un désastre provoqué par l'impiété des Hébreux, édifia un autel –, bâtir une église où l'on priera pour les morts.

Le schéma événementiel est le même que dans les *Gesta leodiensium episcoporum* et dans la Chronique de Mouzon. Mais la leçon, inspirée par les circonstances, est différente. Saint David, Jésus, le prêtre du Christ, autant de notions renvoyant

29 *Vita Oudalrici*, MGH, SS IV, p. 401 (c. 12). Pour saint Martin, on se reportera à Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, éd. J. FONTAINE, Paris 1967–1969, p. 260 (c. 4).

30 *Vita Balderici leodiensis episcopi*, MGH, SS IV, p. 727–731 (c. 7–12, 15–16) et p. 735 (c. 26 et 28).

à l'Évangile, à l'Église et non plus à l'Ancien Testament. C'est la faiblesse du petit David qui est exaltée. Le *bellator Christi* ne doit pas se changer en chef de guerre. A lui la prière, au roi le combat. On en revient, semble-t-il, à la solution classique, celle de Charlemagne, probablement celle de Frédéric de Mayence, sûrement celle de Gérard de Cambrai. Or il faut se souvenir que Frédéric et Gérard ont été accusés, l'un par les tenants du *Reichskirchensystem*, l'autre par les tenants des mouvements de Paix, d'être des traîtres à la patrie et des destructeurs de la paix.

Il faut à présent conclure.

Ce qui frappe d'abord dans ce rapide tour d'horizon, c'est, relativement au rôle des clercs dans la guerre, l'extrême diversité des prises de position théologico-politiques, inscrites comme en filigrane dans les textes et par conséquent difficiles à cerner. Chaque fois qu'il s'agit de justifier la participation d'un évêque à une œuvre de sang, les auteurs évoquent: Witukind (967), saint Samuel et autres prêtres et juges; l'Anonyme de Mouzon (1033), Samuel, les Juges, et l'épisode de la sortie d'Égypte; Anselme de Liège (1048-1075), Josué, Samuel, Elie, les Macchabées. Bien que ténu, un fil rouge court à travers le siècle, de la naissance de l'église impériale à sa destruction par Grégoire VII.

La réflexion prend sa source dans le milieu lotharingien et se développe entre Mouzon et Liège sur l'axe mosan: les personnages entrevus appartiennent souvent à la parenté des Godefroid-Adalbéron, élèves à Gorze, évêques à Metz, Reims, Laon, Cambrai, ducs en Basse Lotharingie. Elle se poursuit en Italie au moment de la querelle des Investitures car l'Italie est aussi le pays de la comtesse Mathilde, de sa mère Béatrice de Toscane, seconde épouse de son cousin germain Godefroid le Barbu, lequel était le frère du pape Étienne IX et le père de Godefroid le Bossu, époux de Mathilde. Le biographe d'Anselme de Lucques ne montre-t-il pas son héros en train d'exciter les guerriers de Mathilde en les comparant à Judas Macchabée? Le livre des Juges est également mis à contribution. Après avoir déclaré que le *miles Dei*, Erlambald, chef de la Pataria milanaise, était un nouveau Judas, Bonizon de Sutri désigne Mathilde, dressée contre Henri IV, comme une autre Jahel prête à planter un clou dans la tempe de Sisara³¹. Ainsi les guerres libératrices esquissées sur les bords de la Meuse débouchent dans la lutte plus générale, conduite par le pape contre l'empereur, pour la *libertas ecclesiae*³².

La Bible offre trois cas de figure aux théologiens et aux polémistes du XI^e siècle: celui du roi défenseur et protecteur de l'église, nouveau Melchisédech mais surtout nouveau David ou nouveau Josias; celui du roi absent: faute d'arbitre, les forces mauvaises se déchaînent et font souffrir le peuple; alors se lève contre elles, à la voix de Dieu, un Juge, un autre Samuel, un autre Josué. Enfin l'insurrection peut se tourner contre un tyran, un Antiochos Epiphane, un Henri IV que finissent par

31 C. ERDMANN, *Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens*, Stuttgart 1935, c. VIII.

32 Sur la polémique qui s'est développée à l'occasion de la querelle des Investitures, J. LECLERCQ, *Usage et abus de la Bible au temps de la réforme grégorienne*, dans: *The Bible and medieval culture*, éd. W. LOURDAUX et D. VERHELST, Louvain 1979, p. 87-108 et surtout M. HACKELSPERGER, *Bibel und mittelalterlicher Reichsgedanke. Studien und Beiträge zum Gebrauch der Bibel im Streit zwischen Kaisertum und Papsttum zur Zeit der Salier*, Bottrop in Westfalen 1934 (pour son index de plus de 700 citations scripturaires utilisées par les polémistes des XI^e et XII^e siècles).

terrasser le prêtre Mathathias et ses fils. Il y a désormais une pointe anti-impériale nette dans l'évocation de Mathathias et des Macchabées³³.

Tous ces personnages sont porteurs de signification. Sur David se greffe sans peine une idéologie du pouvoir et de la domination, sur Samuel une réflexion contestataire qui peut conduire, *mutatis mutandis*, à une idéologie de la libération.

³³ On ajoutera aux indications bibliographiques fournies plus haut, J. DUNABIN, *The Maccabees as exemplars in the tenth and eleventh centuries*, dans: *The Bible in the medieval world. Essays in memory of B. Smalley*, éd. K. WALSH et D. WOOD, Oxford 1985, p. 31-42.